Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►**B**

RÈGLEMENT (CE) Nº 2702/98 DE LA COMMISSION

du 17 décembre 1998

relatif au format technique de transmission des statistiques structurelles sur les entreprises

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(JO L 344 du 18.12.1998, p. 102)

Modifié par:

		Journal officiel		
		n°	page	date
►**M1**	Règlement (CE) nº 1614/2002 de la Commission du 6 septembre 2002	L 244	7	12.9.2002
►**M2**	Règlement (CE) nº 1668/2003 de la Commission du 1er septembre 2003	L 244	32	29.9.2003
►**M3**	Règlement (CE) nº 1792/2006 de la Commission du 23 octobre 2006	L 362	1	20.12.2006

Modifié par:

►**A1**	Acte relatif aux conditions d'adhésion à l'Union européenne de la République tchèque, de la République d'Estonie, de la République de Chypre, de la République de Lettonie, de la République de Lituanie, de la République de Hongrie, de la République de Malte, de la République de Pologne, de la République de Slovénie et de la République slovaque, et aux adaptations des traités sur lesquels est fondée l'Union européenne	L 236	33	23.9.2003

NB: Cette version consolidée contient des références à l'unité de compte européenne et/ou à l'écu. Les deux doivent être entendues, depuis le 1er janvier 1999 comme des références à l'euro — Règlement (CEE) nº 3308/80 du Conseil (JO L 345 du 20.12.1980, p. 1) et règlement (CE) nº 1103/97 du Conseil (JO L 162 du 19.6.1997, p. 1).

▼B

RÈGLEMENT (CE) Nº 2702/98 DE LA COMMISSION

du 17 décembre 1998

relatif au format technique de transmission des statistiques structurelles sur les entreprises

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

vu le traité instituant la Communauté européenne,

vu le règlement (CE, Euratom) nº 58/97 du Conseil du 20 décembre 1996 relatif aux statistiques structurelles sur les entreprise ([1]), et notamment son article 12, point viii),

considérant que le règlement (CE, Euratom) nº 58/97 a établi un cadre commun pour l'élaboration des statistiques communautaires sur la structure, l'activité, la compétitivité et les performances des entreprises dans la Communauté;

considérant qu'il est nécessaire de préciser le format technique pour la transmission des statistiques structurelles sur les entreprises;

considérant que les mesures envisagées sont en accord avec l'avis du comité du programme statistique,

A ARRÊTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

Le format technique prévu à l'article 9 du règlement (CE, Euratom) nº 58/97 relatif aux statistiques structurelles sur les entreprises est défini à l'annexe du présent règlement.

Article 2

Les États membres appliqueront ce format pour les données relatives aux années de référence 1996 et suivantes.

Article 3

Le présent règlement entre en vigueur le vingtième jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel des Communautés européennes*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

([1]) JO L 14 du 17.1.1997, p. 1.

▼B

ANNEXE

FORMAT TECHNIQUE

1. **Nature des données**

Les données sont envoyées sous forme d'enregistrements dont la plupart des champs servent à décrire les caractéristiques de la donnée (le pays, l'année, l'activité économique etc.). La donnée est un nombre auquel sont associés des drapeaux et des commentaires expliquant la donnée et servant par exemple à décrire les agrégats de codes NACE. Les données confidentielles doivent être envoyées avec la valeur réelle enregistrée dans le champ de valeur et un drapeau indiquant la nature confidentielle de la donnée.

Dans le souci de préciser la nature de la donnée, il est demandé de distinguer parmi les données:

— *les données égales à zéro* (codées 0): valeurs réelles égales à zéro uniquement,

— *les données confidentielles* (codées x): désignent les données que l'État membre ne transmet pas à Eurostat parce qu'elles sont confidentielles,

— *les données manquantes* (codées m): ces données manquent actuellement mais l'État membre les fournira quand elles seront disponibles,

— *les données non disponibles:* les données ne sont pas collectées dans l'État membre. Dans ce cas, l'enregistrement correspondant n'est pas envoyé.

Par défaut, si une dimension entière (une variable, un code NUTS, un code NACE, etc.) n'est pas collectée alors les enregistrements correspondants n'existent pas, sauf pour les données manquantes parce qu'elles font partie de regroupements de codes NACE. C'est pourquoi il est important de distinguer les données réellement manquantes en envoyant un enregistrement (un par donnée manquante) dans lequel la valeur de la donnée est codée «m», et les données qui sont réellement égales à 0 en envoyant les enregistrements correspondants dans lesquels la valeur de la donnée est 0.

2. **Structure de l'enregistrement**

Les enregistrements sont constitués de champs de *longueur variable* séparés par des points virgules (;). Le tableau suivant montre la taille maximale des champs à titre indicatif. Dans l'ordre, de la gauche vers la droite:

Champs	Type	Longueur maximale	Valeurs
Série	A	2	1A, 1B, 2C, 3A, 4A, 4B etc. Code alphanumérique de la série (voir liste ci-dessous)
Année	A	4	Année sur quatre caractères (par exemple: 1995 pour 1995)
Unité territoriale	A	6	Correspond au code du pays pour les séries nationales ou au code NUTS 95 de la région pour la série régionale. La NUTS 95 est la nouvelle nomenclature mise en place en juin 1995
Classe de taille	A	2	Code de la classe de taille (voir liste ci-dessous)
Secteur économique	A	4	Code NACE REV 1: par exemple: la manufacture des bicyclettes est codée 3542, la manufacture des meubles: 36.1, le transport ferroviaire: 601

▼B

Champs	Type	Longueur maximale	Valeurs
Forme de propriété ou identification FATS	A	2	Code distinguant les entreprises publiques et les entreprises privées (uniquement utilisé pour l'industrie et la construction) (voir liste ci-dessous) ou code identifiant la méthode de relevé des données pour les statistiques du commerce des filiales étrangères et le type de FATS (uniquement utilisé pour les services) (voir liste ci-dessous)
Lieu de propriété FATS	A	2	Code pour les FATS correspondant au pays dans lequel la propriété ou le contrôle est situé (uniquement utilisé dans les services)
Variable	A	5	Code de la variable. Les codes figurant dans le règlement relatif aux statistiques structurelles sur les entreprises ont cinq caractères (voir liste ci-dessous)
Valeur de la donnée	A	12	Valeur numérique de la donnée (les valeurs négatives sont précédées du signe «moins») exprimée par un nombre entier sans décimale. Un «X» devrait être utilisé si la donnée n'est pas envoyée à Eurostat parce que la donnée est confidentielle et un «M» si la donnée ne peut être envoyée parce qu'elle manque
Drapeau de qualité	A	1	R: donnée révisée, M: donnée mise à jour, P: donnée provisoire
Drapeau de confidentialité	A	1	A, B, C, D: indique que la donnée est confidentielle et la raison de cette confidentialité (voir liste ci-dessous). Le caractère blanc indique une donnée non confidentielle
Taux de dominance	N	3	Valeur numérique inférieure ou égale à 100. Indique le pourcentage de dominance de l'entreprise ou des deux entreprises qui dominent le marché et qui rend confidentielle la donnée. La valeur est arrondie à l'unité la plus proche: par exemple: 90,3 devient 90; 94,50 devient 95 Ce champ est à blanc en cas de donnée non confidentielle. Ce champ est uniquement utilisé lorsque les drapeaux de confidentialité B et C sont utilisés dans le champ ci-dessous
Agrégation de codes NACE	A	40	Libellé expliquant que la donnée correspond à l'agrégation de plusieurs codes NACE. Par exemple: 31.1 = 31.2 + 31.3 + 31.4
Ventilation des produits	A	6	Correspond au code CPA (utilisé uniquement pour le commerce)
Classe de taille: chiffre d'affaires	A	2	Codes pour la classe de taille du chiffre d'affaires (utilisé uniquement pour le commerce)

▼B

Champs	Type	Longueur maximale	Valeurs
Classe de taille: surface de vente	A	2	Codes pour la classe de taille de la surface de vente (utilisé uniquement pour le commerce)
Spécification: valeurs des données	A	4	Facultatif. Les codes indiquent si les valeurs sont exprimées avec des unités non standard (voir liste ci-dessous)
▼M2 Ventilation par domaine environnemental	A	4	Code pour les domaines environnementaux (utilisé uniquement pour l'industrie)

▼B

NB: A = alphanumérique, N = numérique.

Ce format peut être converti en format de longueur fixe en utilisant la taille maximale de chaque champ et en justifiant le contenu des champs à droite. Les champs sont complétés par des blancs si nécessaire.

3. **Description des champs**

3.1. *Type des séries*

Type des séries	Codes
Statistiques annuelles sur les entreprises (tous les secteurs)	1A
Statistiques annuelles sur les entreprises par classe de taille (tous les secteurs)	1B
Statistiques régionales annuelles (tous les secteurs)	1C
Résultats préliminaires (tous les secteurs)	1D
Études pilotes sectorielles (sections M à O de la NACE REV 1)	1E
Études pilotes sur les caractéristiques (tous les secteurs)	1F
Études pilotes sur les statistiques du commerce des filiales étrangères (services)	1G
Entreprise (industrie)	2A
▼M2 Dépenses de protection de l'environnement ventilées par domaine environnemental	2B
▼M1 _____	
▼B Données par classe de taille (industrie)	2D
UAE (industrie)	2E
Régionale (industrie)	2F
Emploi (industrie)	2H
Investissements incorporels et sous-traitance (industrie)	2J
Sous-traitance: données par classe de taille (industrie)	2K
Achats de produits énergétiques (industrie)	2L
Résultats préliminaires (industrie)	2N
▼M2 Dépenses de protection de l'environnement ventilées par classe de taille	2O
▼B Études pilotes (industrie)	2P
Résultats préliminaires (commerce)	3A
Statistiques annuelles sur les entreprises (commerce)	3B
Statistiques annuelles sur les entreprises par classe de taille (commerce)	3C

▼B

Type des séries	Codes
Statistiques pluriannuelles sur les entreprises (commerce)	3D
Statistiques régionales annuelles (commerce)	3E
Statistiques régionales pluriannuelles (commerce)	3F
Entreprise (construction)	4A
▼M1 _____	
▼B	
Données par classe de taille (construction)	4D
UAE (construction)	4E
Régionale (construction)	4F
Emploi (construction)	4H
Investissements incorporels et sous-traitance (construction)	4J
Sous-traitance: données par classe de taille (construction)	4K
Achats de produits énergétiques (construction)	4L
Résultats préliminaires (construction)	4N
Études pilotes (construction)	4P

3.2. *Unité territoriale*

Selon le cas, le code correspond au pays pour les séries nationales ou à la région pour les séries régionales (Séries 1C, 2F, 3E, 3F, 4F). Il s'agit du code de la NUTS 95. Pour les régions, deux caractères s'ajoutent aux deux caractères du pays (voir NUTS 95).

▼M3

Pays	Code
Belgique	BE
Bulgarie	BG
République tchèque	CZ
Danemark	DK
Allemagne	DE
Estonie	EE
Grèce	GR
Espagne	ES
France	FR
Irlande	IE
Italie	IT
Chypre	CY
Lettonie	LV
Lituanie	LT
Luxembourg	LU
Hongrie	HU
Malte	MT
Pays-Bas	NL
Autriche	AT
Pologne	PL
Portugal	PT
Roumanie	RO
Slovénie	SI
Slovaquie	SK
Finlande	FI
Suède	SE
Royaume-Uni	UK

▼M3

Pays	Code
Islande	IS
Liechtenstein	LI
Norvège	NO
Suisse	CH

▼B

3.3. *Classes de taille*

Chaque classe de taille correspond à un code. La plupart des séries concernent toutes les entreprises et, dans ce cas, on utilisera le code 30.

Les codes 01 à 53 font référence au nombre de personnes occupées. Les codes 80 à 85 font référence aux primes brutes émises.

Classes de taille en emploi	Code
0	01
1-9	02
0-9	03
10-19	04
0-19	05
1-19	06
20-49	07
50-99	08
20-99	09
10-99	10
100-249	11
100-199	12
200-249	13
250-499	14
200-499	15
100-499	16
500-999	17
1 000-1 999	18
2 000-4 999	19
1 000-4 999	20
5 000 +	21
1 000 +	22
500 +	23
250 +	24
100 +	25
20 +	26
10 +	27
Total	30
0-2	40
1-2	41
3-9	42
3-19	43
200 +	44
1	45
2	46
3-4	47
5-9	48
1-49	49
10-49	50

▼B

Classes de taille en emploi	Code
2-4	51
50-249	52
1-4	53
▼M1	
2-9	54

▼B

Primes brutes émises (en millions d'écus)	Code
< 5	80
5-50	81
51-250	82
251-500	83
501-1 000	84
1 000 +	85

3.4. *Secteur économique*

Ce champ est utilisé pour les rubriques de la NACE REV 1. Un certain nombre d'agrégats standards sont prévus par le règlement (CE, Euratom) nº 58/97. Ils doivent être codés de la façon suivante:

Secteur économique Agrégats standards	Codes
55.1 + 55.2	55A
55.3 + 55.4 + 55.5	55B
60.21 + 60.22 + 60.23	602A
63.1 + 63.2 + 63.4	63A
71.1 + 71.2	71A
74.11 + 74.12 + 74.14 + 74.15	741A
74.2 + 74.3	74A

Les agrégats non standards doivent être indiqués dans le champ «Agrégation de codes NACE».

3.5. *Forme de propriété ou identification FATS*

Ce champ est utilisé soit pour les ventilations selon la forme de propriété (uniquement pour l'industrie et la construction) soit pour l'identification FATS (uniquement utilisé dans les services). Il n'existe pas de séries qui ventilent par l'intermédiaire des deux classifications combinées.

Les exigences concernant la ventilation des caractéristiques selon la localisation de la propriété ou du contrôle (FATS) font partie de l'annexe 1, section 10, paragraphe 3, du règlement (CE, Euratom) nº 58/97. La collecte des données doit donc être testée.

Les données concernent une ventilation des totaux par pays ou région géographique où se situe la propriété ou le contrôle. Trois types de renseignement sont nécessaires:

— la méthode utilisée pour la collecte: propriétaire en dernière analyse ou information *first shot,*

— le genre de FATS: FATS entrantes/résidentes ou FATS sortantes,

— le pays où se situe la propriété ou le contrôle ou, dans le cas des FATS sortantes, par exemple, où le chiffre d'affaires est généré/l'emploi situé.

▼M1

Forme de propriété ou identification FATS	Code
Identification FATS: données du propriétaire en dernière analyse (UBO) concernant les FATS entrantes	30

▼M1

Forme de propriété ou identification FATS	Code
Identification FATS: données *first shot* concernant les FATS entrantes	40
Identification FATS: données du propriétaire en dernière analyse (UBO) concernant les FATS sortantes	50
Identification FATS: données *first shot* concernant les FATS sortantes	60

▼B

3.6. *Lieu de propriété — FATS*

Uniquement utilisé dans les services

Les codes à utiliser sont ceux déjà utilisés pour les statistiques de la balance des paiements (les mêmes codes que dans la section 3.2). Les codes des pays et les autres codes de zone (liste incomplète) sont énumérés à la fin du document.

▼M1

3.7. *Variable*

Titre des variables	Code
Nombre d'entreprises	11110
Nombre de créations d'entreprises	11120
Nombre de cessations d'entreprises	11130
Nombre d'unités locales	11210
Nombre d'unités d'activité économique	11310
Chiffre d'affaires	12110
Valeur de la production	12120
Marge brute sur biens destinés à la revente	12130
Valeur ajoutée aux prix de marché	*12141*
Valeur ajoutée au coût des facteurs	12150
Produit des activités ordinaires	12160
Excédent brut d'exploitation	12170
Excédent financier	12180
Excédent brut des activités ordinaires	12190
Profits ou pertes de l'exercice	12200
Montant total des achats de biens et de services	13110
Achats de biens et de services destinés à la revente en l'état	13120
Autres achats de biens et services	*13130*
Paiements pour travailleurs d'agence	13131
Variation du stock de biens et de services	13210
Variation du stock de biens et de services destinés à la revente en l'état	13211
Variation des stocks de matières premières et consommables	*13212*
Variation du stock de produits finis et en cours de production fabriqués par l'unité elle-même	13213
Dépenses de personnel	13310
Salaires et traitements	13320
Charges sociales	13330
Coûts d'exploitation liés aux bâtiments et équipements	13410
Frais de location à long terme et de location-achat	13411
Coûts de vente	13420
Autres coûts d'exploitation	13430
Chiffre d'affaires correspondant aux livraisons intracommunautaires de biens et de services	14110
Chiffre d'affaires correspondant aux exportations extracommunautaires de biens et de services	14120

▼M1

Titre des variables	Code
Chiffre d'affaires des ventes internationales	*14130*
Chiffre d'affaires des ventes nationales	*14140*
Acquisitions intracommunautaires de biens et de services	14210
Importations extracommunautaires de biens et de services	14220
Acquisitions internationales de biens et de services	*14230*
Acquisitions nationales de biens et de services	*14240*
Investissements bruts en biens corporels	15110
Investissements bruts en terrains	15120
Investissements bruts en bâtiments, structures, constructions et transformations	*15119*
Investissements bruts en bâtiments et autres structures existantes	15130
Investissements bruts en construction et transformation de bâtiments	15140
Investissements bruts en machines et équipements	15150
Ventes de biens d'investissement corporels	15210
Investissements nets en biens corporels	*15250*
Valeur des biens corporels acquis en crédit-bail	15310
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	15410
Investissements bruts en concessions	15420
Dépenses de marketing	15430
Investissements bruts en logiciels	15440
Investissements en logiciel acquis	15441
Investissements en logiciel produit par l'unité elle-même	15442
Acquisition de parts et de participations	15610
Vente de parts et de participations	15620
Achats nets de parts et participations	*15650*
Nombre de personnes occupées	16110
Nombre de personnes occupées non rémunérées	*16120*
Nombre de salariés	16130
Nombre de salariés à temps partiel	16131
Nombre de travailleurs à domicile	16135
Nombre de salariés en équivalent temps complet	16140
Nombre d'heures travaillées par les salariés	16150
Nombre d'entreprises ayant un accord d'association ou de coopération commerciales avec d'autres entreprises	17110
Informations sur l'appareil commercial de l'entreprise	17310
Nombre de magasins de vente au détail	17320
Catégorie de surface de vente des magasins de vente au détail	17330
Surface de vente	17331
Nombre de stands et/ou étals fixes sur marchés	17340
Chiffre d'affaires afférent aux activités de l'agriculture, de la sylviculture, de la pêche et de l'industrie	18100
Chiffre d'affaires afférent à l'activité principale au niveau à trois chiffres de la NACE Rév.1	18110
Chiffre d'affaires afférent aux activités industrielles	18120
— Chiffre d'affaires afférent aux activités industrielles à l'exclusion de la construction	18121
— Chiffre d'affaires afférent à la construction	18122
Chiffre d'affaires afférent aux activités de service	18150
Chiffre d'affaires afférent aux activités d'achat et de revente ainsi qu'aux activités d'intermédiation	18160

▼M1

Titre des variables	Code
Ventilation du chiffre d'affaires par produit (selon la section G du CAP)	18210
— Chiffre d'affaires afférent au bâtiment	18310
— Chiffre d'affaires afférent au génie civil	18320
Achats de produits énergétiques (valeur)	20110
Achats de combustibles solides (valeur)	20111
Achats de produits pétroliers (valeur)	20112
Achats de gaz naturel et dérivé (valeur)	20113
Achats de sources d'énergie renouvelable (valeur)	20114
Achats de chaleur (valeur)	20115
Achats d'électricité (valeur)	20116
Investissements dans des équipements et installations conçus pour lutter contre la pollution, et accessoires spéciaux de lutte antipollution (principalement les équipements «en fin de cycle»)	21110

▼M2

Investissements dans des équipements et installations propres («technologie intégrée»)	21 12 0
Total des dépenses courantes consacrées à la protection de l'environnement	21 14 0

▼M1

Dépenses totales de R & D interne	22110
Effectif total du personnel de R & D	22120
Paiements pour sous-traitants	23110
Revenus issus de la sous-traitance	23120
Ventilation du chiffre d'affaires en pourcentage par type de clientèle: revendeurs: détaillants	25111
Ventilation du chiffre d'affaires en pourcentage par type de clientèle: utilisateurs professionnels (grossistes, autres)	25112
Ventilation du chiffre d'affaires en pourcentage par type de clientèle: consommateurs finals (activité de commerce au détail)	25113
Ventilation des achats en pourcentage par type de fournisseurs: grossistes, groupements d'achat	25211
Ventilation des achats en pourcentage par type de fournisseurs: producteurs	25212
Valeur ajoutée brute par personne occupée (productivité de la main-d'œuvre)	*91110*
Valeur ajoutée brute par unité de coût de la main-d'œuvre (productivité corrigée du coût de la main-d'œuvre)	*91120*
Valeur ajoutée par salarié	*91130*
Valeur ajoutée par salarié en équivalent plein temps	*91140*
Valeur ajoutée par heure travaillée par les salariés	*91150*
Coût de la main-d'œuvre par salarié (coût unitaire de la main-d'œuvre)	*91210*
Coût de la main-d'œuvre par salarié en équivalent plein temps	*91220*
Coût de la main-d'œuvre par heure travaillée par les salariés	*91230*
Part des charges sociales des employeurs en pourcentage des salaires et traitements	*91310*
Excédent brut d'exploitation/Chiffre d'affaires (taux brut d'exploitation)	*92110*
Chiffre d'affaires des ventes internationales en part du chiffre d'affaires	*93110*
Chiffre d'affaires des ventes nationales en part du chiffre d'affaires	*93120*
Acquisitions internationales en part des acquisitions totales	*93210*
Acquisitions nationales en part des acquisitions totales	*93220*

▼M1

Titre des variables	Code
Part de l'activité principale dans le chiffre d'affaires (degré de spécialisation)	*94110*
Part de la valeur ajoutée dans l'ensemble de l'industrie manufacturière	*94210*
Part de la valeur ajoutée dans l'ensemble de l'industrie	*94220*
Part de l'emploi dans l'ensemble de l'industrie manufacturière	*94310*
Part de l'emploi dans l'ensemble de l'industrie	*94320*
Proportion des stocks de produits finis et en cours de production dans la valeur de la production	*94410*
Part des dépenses de R & D dans la valeur ajoutée	*95110*
Part de l'emploi de R & D dans le nombre de personnes occupées	*95120*
Part de l'investissement pour la protection de l'environnement dans l'ensemble des investissements corporels	*95210*
Part des dépenses pour la protection de l'environnement dans l'ensemble des acquisitions de biens et services et coût de la main-d'œuvre	*95220*

▼B

3.8. *Valeur de la donnée*

Les données monétaires sont exprimées en *milliers* d'unités monétaires nationales sauf:

— pour l'Irlande: les données sont exprimées en unité monétaire (livre irlandaise),

— pour l'Espagne, la Grèce et l'Italie: les données sont exprimées en millions d'unités monétaires nationales.

Dans le souci de préciser la nature de la donnée, il est demandé de distinguer parmi les données:

— *les données égales à zéro* (codées «0»): valeurs réelles égales à zéro uniquement,

— *les données confidentielles* (codées «x»): désignent les données que l'État membre ne transmet pas à Eurostat parce qu'elles sont confidentielles. Un drapeau devrait être également utilisé pour indiquer que la donnée manque pour des raisons de confidentialité (voir point 3.10),

— *les données manquantes* (codées «m»): ces données manquent actuellement mais l'État membre les fournira quand elles seront disponibles,

— *les données non disponibles:* les données ne sont pas collectées dans l'État membre. Dans ce cas, l'enregistrement correspondant n'est pas envoyé.

Par défaut, si une dimension entière (une variable, un code NUTS, un code NACE, etc.) n'est pas collectée, alors les enregistrements correspondants n'existent pas sauf pour les données qui manquent parce qu'elles font partie de regroupements de codes NACE. C'est pourquoi il est important de distinguer les données réellement manquantes en envoyant un enregistrement (un par donnée manquante) dans lequel la valeur de la donnée est codée «m».

3.9. *Drapeau de qualité*

Type de données	Codes
Donnée révisée	R
Donnée mise à jour	M
Donnée provisoire	P

La donnée révisée se réfère aux données qui sont envoyées pour une deuxième fois (ou plus) et correspond à la correction de la donnée précédemment envoyée. La donnée mise à jour se réfère à la donnée qui n'était pas précédemment disponible et qui était codée comme donnée manquante dans le champ de la valeur de la donnée (voir point 3.8) mais qui, depuis, est disponible. Le drapeau indiquant la donnée provisoire devrait être utilisé dans le but d'indiquer que la donnée qui a été transmise va probablement être révisée.

▼B

3.10. *Confidentialité*

Les pays sont invités à indiquer clairement les données confidentielles en utilisant les drapeaux de la liste figurant ci-dessous.

Les pays qui ne peuvent pas envoyer les données confidentielles pour l'instant sont invités à laisser la valeur à «x» et à indiquer grâce à un drapeau que la donnée manque pour des raisons de confidentialité.

Raison de la confidentialité	Drapeau
Trop peu d'entreprises	A
Une entreprise domine le marché	B
Deux entreprises dominent le marché	C
Position cachée pour des raisons de confidentialité secondaire	D

3.11. *Classes de taille: chiffre d'affaires*

Les classes de taille suivantes sont exprimées en millions d'écus.

Classe de taille	Code
0-1	01
1-2	02
2-4	03
4-5	04
5-10	05
10-20	06
20-50	07
50-200	08
200-1 000	09
1 000 +	10
2-5	11
200 +	12

3.12. *Classes de taille: surface de vente*

Classe de taille	Code
moins de 120 m^2	01
120-399 m^2	02
400-999 m^2	03
1 000-2 499 m^2	04
2 500-4 999 m^2	05
5 000-9 999 m^2	06
10 000 m^2 et plus	07

3.13. *Spécification: valeurs des données*

Ce champ est facultatif et permet aux États membres de spécifier les unités utilisées dans la transmission des données. L'application correcte de la section 3.8 rend superflue l'utilisation de ce champ.

Spécification	Code
unités	UNIT
milliers	1000
millions	MIO
unités de monnaie nationale	NC
milliers d'unités de monnaie nationale	KNC
millions d'unités de monnaie nationale	MNC
écus	ECU

▼B

Spécification	Code
milliers d'écus	KECU
millions d'écus	MECU
mètres carrés	m^2
indice	INDX
%	PCT

▼M2

3.14. *Ventilation par domaine environnemental*

Ventilation des produits/domaines environnementaux	Code
Protection de l'air et du climat	ED01
Gestion des eaux usées	ED02
Gestion des déchets	ED03
Autres activités de protection de l'environnement	ED09

▼B

4. **Exemples d'enregistrements**

Exemple 1: *agrégation de codes NACE*

Une donnée de la série 2A de 1995 pour l'Allemagne. Le code NACE 231 contient en fait l'agrégation des codes NACE 231 + 232 + 233 pour la variable 16 11 0: nombre de personnes occupées. Ce n'est pas une donnée confidentielle.

2A;1995;DE;30;231;;;16110;2700;M;;;231 = 231 + 232 + 233;

Exemple 2: *données confidentielles: trop peu d'entreprises*

Le total des salaires et traitements (12 124 millions de marks allemands) de la manufacture des métaux fer et acier NACE 271 en 1995 dans la région de Fribourg (série 2C) est confidentiel car il concerne trop peu d'entreprises dans la région. Il s'agit d'une donnée révisée.

2C;1995;DE13;30;271;;;13320;12124000;R;A;;;

Exemple 3: *données confidentielles: dominance d'une entreprise*

La valeur du nombre de personnes employées (2 700) en France en 1996 par les entreprises de 250 à 499 employés pour la NACE 141 est confidentielle. Une entreprise domine le marché et représente 92 % de l'emploi. Il s'agit d'une donnée provisoire.

2D;1996;FR;14;141;;;16110;2700;P;B;92;;

Exemple 4: *données relatives à la classe de taille: surface de vente dans le commerce de détail*

Le chiffre d'affaires du commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé (code 52.2 de la NACE REV 1) au Luxembourg, en 1996, pour un espace de vente de 120 à 399 m^2 était de 1 000 millions de francs luxembourgeois. Il s'agit de données mises à jour.

3C;1996;LU;30;522;;;12110;1000000;M;;;;;02

Exemple 5: *FATS entrantes pour le transport de marchandises par route*

En 1995, le nombre d'entreprises (code 11110) de transport de marchandises par route aux Pays-Bas détenues ou contrôlées par une entreprise américaine, suivant la notion de propriétaire en dernière analyse (UBO) est de 4. Les données sont provisoires. Ces données relèvent de l'annexe 1 et la spécification concernant la valeur des données est ajoutée.

1G;1995;NL;30;6024;30;US;11110;4;P;;;;UNIT

5. **Format du support magnétique**

Afin de faciliter la lecture des données, il est demandé que les données soient envoyées sur disquette 3.5″.

6. **Autres méthodes**

Eurostat peut fournir aux États membres qui en feront la demande par écrit des questionnaires électroniques pour les secteurs des services utilisant Microsoft

▼B

Excel pour la fourniture des données. La demande doit être introduite bien avant la date prévue de livraison des données.

EXEMPLE INCOMPLET D'UN JEU DE CODES POUR LES STATISTIQUES FATS

Les codes à utiliser sont ceux utilisés pour les statistiques de la balance des paiements ([1])

Nom	Code
Albanie	AL
Andorre	AD
Argentine	AR
Aruba	AW
Australie	AU
Autriche	AT
Bahamas	BS
Belgique	BE
Bosnie-Herzégovine	BA
Brésil	BR
Bulgarie	BG
Canada	CA
Chili	CL
Chine	CN
Croatie	HR
Chypre	CY
République tchèque	CZ
Danemark	DK
Finlande	FI
France	FR
Allemagne	DE
Grèce	GR
Hong Kong	HK
Hongrie	HU
Islande	IS
Inde	IN
Indonésie	ID
Irlande	IE
Israël	IL
Italie	IT
Japon	JP
Corée, République de (Corée du Sud)	KR
Lettonie	LV
Liechtenstein	LI
Lituanie	LT
Luxembourg	LU
Pays-Bas	NL
Antilles néerlandaises	AN
Nouvelle-Zélande	NZ
Norvège	NO
Pologne	PL
Portugal	PT
République d'Afrique du Sud	ZA
Roumanie	RO

▼B

Nom	Code
Russie	RU
Arabie saoudite	SA
Singapour	SG
Slovaquie	SK
Slovénie	SI
Espagne	ES
Suède	SE
Suisse	CH
Taïwan	TW
Turquie	TR
Ukraine	UA
Royaume-Uni	UK
États-Unis d'Amérique	US

([1]) Sauf dans le cas du Royaume-Uni, pour lequel le code «UK» doit être utilisé au lieu de «GB».

Nom	Code	Type
Afrique	E4	GEO
Pays ACP d'Afrique	B6	ECO
Pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (convention de Lomé)	B5	ECO
Amérique	E7	GEO
Océanie américaine	F9	GEO
Asie	F2	GEO
Coopération économique Asie-Pacifique	D1	ECO
NPI asiatiques de la deuxième vague d'industrialisation	C1	ECO
Australie, Océanie et autres territoires	F7	GEO
Océanie australienne	F8	GEO
Pays baltes	E3	GEO
Union économique belgo-luxembourgeoise	A3	ECO
Pays ACP des Caraïbes	B7	ECO
Pays d'Amérique centrale	E9	GEO
Pays d'Afrique centrale et australe	E6	GEO
Communauté des États indépendants	C6	ECO
Pays nouvellement industrialisés	B9	ECO
Pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est	B3	ECO
Pays d'Europe centrale et orientale	A9	ECO
Pays du Machrek	C8	ECO
EUR 12 (intra EUR 12)	A2	ECO
EUR 15 (intra EUR 15)	D2	ECO
Europe	E1	GEO
Pays d'Europe hors UE et AELE	E2	GEO
Espace économique européen	A6	ECO
Association européenne de libre-échange	A5	ECO
Extra EUR 12	A4	ECO
Extra EUR 12 non alloué	Z4	ECO
Extra EUR 15	D4	ECO
Extra EUR 15 non alloué	Z8	ECO
Zone franc	C5	ECO
Pays arabes du Golfe	F4	GEO

▼B

Nom	Code	Type
Intra EUR 12 non alloué	Z2	ECO
Intra EUR 15 non alloué	Z6	ECO
Amérique latine	B2	ECO
NPI d'Amérique latine de la deuxième vague d'industrialisation	C2	ECO
Pays du Maghreb	C7	ECO
Pays du Bassin méditerranéen	C3	ECO
Mercosur	C9	ECO
Pays du Proche et du Moyen-Orient	F3	GEO
Nouvelle-Zélande Océanie	G1	GEO
Pays d'Afrique du Nord	E5	GEO
Pays d'Amérique du Nord	E8	GEO
Association américaine de libre-échange	B1	ECO
Pays de l'OCDE	A8	ECO
Centres financiers Offshore	C4	ECO
Organisation des pays exportateurs de pétrole	B4	ECO
Autres pays asiatiques	F6	GEO
Autres pays du Proche et du Moyen-Orient	F5	GEO
Pays ACP du Pacifique	B8	ECO
Régions polaires	G2	GEO
Pays latino-américain	F1	GEO
Monde (toutes entités)	A1	ECO
Monde non alloué	Z1	ECO